

MARDI 5 DÉCEMBRE 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

So'otala FA'ASO'O (RACING 92) : A la suite de la rencontre Stade Français Paris / Racing 92 du 3 décembre 2017 (J12 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. So'otala FA'ASO'O.

M. So'otala FA'ASO'O est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 décembre 2017.

Elvis LEVI (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE) : A l'occasion de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / USA Perpignan du 30 novembre 2017 (J14 PRO D2), M. Elvis LEVI a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Elvis LEVI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 décembre 2017.

M. Elvis LEVI est suspendu dans l'attente de cette audience.

Gert MULLER (USA PERPIGNAN) : A l'occasion de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / USA Perpignan du 30 novembre 2017 (J14 PRO D2), M. Gert MULLER a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Gert MULLER est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 décembre 2017.

M. Gert MULLER est suspendu dans l'attente de cette audience.

Patrick ARLETTAZ (USA PERPIGNAN) : A la suite de la rencontre Biarritz Olympique PB / USA Perpignan du 30 novembre 2017 (J14 PRO D2), les arbitres 4 et 5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de M. Patrick ARLETTAZ, entraîneur de l'USA Perpignan.

M. Patrick ARLETTAZ et l'USA Perpignan sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 décembre 2017.

STADE FRANÇAIS PARIS : A la suite d'un incident intervenu lors de la rencontre Stade Français Paris / Racing 92 du 3 décembre 2017 (J12 TOP 14), **le Stade Français Paris est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 décembre 2017.**